

Agriculture irriguée et petite hydraulique en Languedoc méditerranéen (xvii^e-xix^e siècles)

Sylvain Olivier*

Université de Caen-Basse Normandie

Resum

El Languedoc mediterrani no ha desenvolupat grans perímetres de terres regades. Tot i així, els sistemes de reg que es van formar, han evolucionat poc des del segle XVIII. Els horts, els camps de cànem i sobretot els prat eren terres valuoses, sovint prop de l'habitat, regats segons tècniques variades, sovint enginyoses

Paraules clau: aigua, irrigació, pous, Lodévois, Languedo, horts, prats, canameres, espai rural, espai agrícola, canvi agrícola.

Résumé

Le Languedoc méditerranéen n'a pas développé de grands périmètres irrigués. Mais des systèmes d'arrosage spatialement limités se sont constitués, qui ont légèrement évolué à partir du XVIII^e siècle. Les jardins, les chènevières, et surtout les prés étaient des terrains précieux, souvent proches de l'habitat, irrigués selon des techniques variées mais toujours ingénieuses.

Mots-clés: eau, irrigation, béals, puits, Lodévois, Languedoc, jardins, prés, chènevières, espace rural, espace agricole, changement agricole.

Summary

Mediterranean Languedoc has not developed large irrigated areas. But spatially limited irrigation systems were created, which have slightly evolved since the eighteenth century. Gardens, hemp-fields, especially meadows were valuable land, often close to the inhabited areas, irrigated by techniques which were varied but always ingenious.

Keywords: water, irrigation, béals, wells, Lodévois, Languedoc, gardens, meadows, hemp-fields, rural spaces, agricultural areas, agricultural change.

* Doctorant en histoire moderne au CRHQ (UMR C 6583), Université de Caen-Basse-Normandie (dir. Pr. Jean-Marc Moriceau); Agrégé d'histoire, chargé de cours à l'université de Perpignan-Via-Domitia, et chercheur associé au CRHISM (sybolivier@voila.fr).

Primera versió: 10 de desembre de 2010. Darrera versió: 25 de juny de 2011.

Dans les régions méditerranéennes, l'eau est aussi rare que précieuse. En Languedoc, contrairement au Roussillon, à la Catalogne, à la Basse-Provence et au Comtat (Caucanas 1995; Ruf 2001; Vilar 1962; Fournier 1999; Fournier 2008), ou aux *buertas* de Murcie ou de Valence, de grands périmètres irrigués avec apport d'eau massif ne se sont pas constitués avant la fin du XIX^e siècle et surtout le XX^e siècle. Encore demeurent-ils aujourd'hui d'étendue beaucoup plus restreinte que dans ces dernières régions. Ainsi, dans les départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude, on est très loin des grandes étendues de secteurs irrigués comme celui du canal de Craponne dans la région de Salon-de-Provence (2300 hectares déjà en 1625, et 13500 au début du XIX^e siècle) ou de la zone Perpignan-Thuir (plus de 8000 hectares au début du XIX^e siècle) (Fournier 2008: 198).

À l'époque moderne et au XIX^e siècle, les voyageurs venus du Nord, insistant sur la singularité de l'irrigation dans la France méridionale, indiquent cependant que des systèmes d'arrosage rudimentaires et spatialement limités se sont déjà constitués depuis longtemps en Languedoc.

En effet, le déficit hydrique estival est très important, et donc extrêmement contraignant pour la végétation, du littoral jusqu'au pied des montagnes du Massif central, zone dans laquelle beaucoup d'exemples de cette étude ont été pris. Aussi, le choix des cultures dans cette région située autour de la ville de Lodève «n'est pas aussi large que pourraient le permettre l'ensoleillement favorable et les températures moyennes. La correction de ce déficit par l'irrigation est un facteur de valorisation prépondérant pour l'agriculture de toute la région».

Cette conscience, ancienne, du besoin d'eau pour rendre la terre fertile a des conséquences sur l'agriculture. Et sans attendre ingénieurs et agronomes du XX^e siècle, les paysans ont mis en place depuis longtemps les infrastructures nécessaires (Fournier 2008: 194-195). En 1829, le rapport accompagnant l'expertise cadastrale de la commune d'Octon, au sud du Lodévois, précise que cette commune «est arrosée par les rivières de Sarragou [Salagou] et la Murette et doit principalement sa fertilité à cette dernière qui, se divisant en plusieurs ruisseaux d'irrigation, entretient la végétation sur une grande étendue de terrain où, sans cette ressource, on n'obtiendrait que de très médiocres produits; la terre végétale ayant peu de profondeur et reposant sur un fonds de roche rougeâtre et brûlante que, dans le pays, on nomme Ruffas».

Cet article décrit donc l'irrigation traditionnelle dans une région immédiatement voisine des pays catalans, du XVII^e au XIX^e siècle, en insistant sur ses espaces et ses méthodes. Il s'agit en particulier de confronter les données déjà connues par d'autres travaux, lesquelles concernent surtout la plaine bas-languedocienne de Nîmes à Narbonne, à de nouvelles recherches mettant en exergue les spécificités des espaces irrigués moins étudiés du piémont du Massif central, en Lodévois.

Les terrains irrigués en Languedoc méditerranéen

Les sources historiques les plus adéquates pour quantifier la surface des terrains irrigués sont les compoix et les terriers (pour l'Ancien Régime) puis les cadastres (l'équivalent des compoix pour le XIX^e siècle), malgré quelques lacunes et limites dans l'exploitation de ces

documents. Les compoix excluent en effet de leur recension les terrains nobles donc exemptés d'impôts. Les terriers laissent quant à eux de côté les alleux, terres ne relevant d'aucun seigneur. En outre, les documents fonciers utilisent une terminologie simplifiée qui ne tient pas compte des multiples usages d'un même espace et des rotations culturales complexes qui l'affectent parfois (Jaudon 2007; Olivier 2007; Fournier 2008: 198). Un «champ», aussi appelé «terre labourable», peut être partiellement irrigué. On ne devrait pas appeler la partie arrosée «champ» mais «pré» ou encore «jardin» en fonction des espèces végétales cultivées et des travaux spécifiques prodigués à une telle parcelle de terrain. Les documents fonciers (compoix, terriers, cadastres) fournissent tout de même une idée approximative de l'étendue des terrains irrigués.

Un préalable au comptage des surfaces arrosées est l'établissement d'une liste des dénominations cadastrales se rapportant à l'espace irrigué. Ainsi, le mot «jardin» évoque aujourd'hui en Languedoc un terrain généralement arrosé. Mais en était-il de même avant le ^{xix}^e siècle? Dans les villages du diocèse de Nîmes, le compoix diocésain de 1552 permet à Emmanuel Le Roy Ladurie d'affirmer qu'il y a, au milieu du ^{xvi}^e siècle, 80% de jardins irrigués, dits «*azagans*», et 20% de jardins «*sécans*», c'est-à-dire non irrigués (Le Roy Ladurie 1966: 86). Les jardins non irrigués peuvent *a priori* surprendre. Il faut sans doute considérer ces derniers comme des parcelles cultivées en dehors de la saison estivale. Notons que cette estimation ne repose que sur un simple comptage des unités parcellaires, sans tenir compte des surfaces. Il n'empêche que cette évaluation laisse supposer une prééminence de l'irrigation de l'espace horticole, ce qui semble être une évidence en région de climat méditerranéen. Toujours dans l'est de la province, dans la vallée du Rhône, André Claveirole tente avec prudence de mieux appréhender ces différents types de jardins. Il recense dans les compoix de Saint-Paul-la-Coste de 1581 et de 1644 trois catégories de jardins: «*rosants*», «*sécants*» et «de choux». La seconde et la troisième dénomination pourraient bien représenter une même réalité (Claveirole 2001). Les choux, cultivés en dehors de la saison estivale, étaient donc peut-être une composante essentielle de ces jardins non irrigués. Mais les jardins irrigués représentaient le cas le plus fréquent.

En Lodévois on ne trouve pas de double dénomination pouvant laisser envisager l'existence de deux types de jardins déterminés par leur accès ou leur absence d'accès à l'eau (Appolis 1951: 415-416). Cependant, le vocabulaire lié aux jardins n'est pas uniforme pour autant. Ainsi, dans le compoix de Salasc (vallée du Salagou, sud du Lodévois) de 1601, deux termes apparaissent: «*ort*» et «jardin» (Olivier 1996). Cette double terminologie ne semble pas fondée sur une éventuelle différence en matière d'irrigation, mais plutôt sur une nuance linguistique. Les Cévennes et tout le centre de l'Hérault sont en effet, au ^{xix}^e siècle encore, dans une zone où cohabitent deux termes pour désigner le jardin dans la langue vernaculaire: celui découlant de la forme latine primitive, «*bortus*», employé à l'ouest de la région, de Carcassonne au Rouergue, et celui découlant d'un terme germanique latinisé, «*gardinus*», régnant à l'est entre Nîmes et Alès par exemple (Ravier 1989). D'ailleurs dans un même document, à quelques mots d'intervalle, une même parcelle du finage des Plans (à côté de Lodève) est successivement désignée comme «petit jardin» puis comme «*ort*»¹. Donc *ort* et jardin paraissent être des termes interchangeables.

1. Arch. dép. Hérault, 142 EDT 88, Compoix du diocèse de Lodève, taillable des Plans, 1633, f°188^o.

A défaut de termes cadastraux absolument fiables pour repérer les parcelles arrosées, il faut trouver d'autres moyens afin d'approcher au mieux la réalité des paysages historiques. Dans les compoix, comme dans les procès ou encore les contrats devant notaire, l'historien ruraliste identifie certains terrains irrigués par la mention, dans leurs confronts, de canaux d'amenée d'eau ou *béals*. Hélas, parmi ces itinéraires hydrauliques, seuls les principaux sont ainsi mentionnés, et non les capillaires menant à chaque parcelle. Il faut donc chercher d'autres documents susceptibles de livrer des indices.

Un règlement de partage des eaux d'arrosage, celui du village d'Octon (village déjà évoqué *supra*, vallée du Salagou) en 1675, fournit une liste de 234 terrains qui étaient arrosés², sans qu'on puisse en aucun cas douter de cette caractéristique. En effet, ce document désigne clairement les seules parcelles qui disposaient d'un droit d'eau. Il en ressort qu'il y avait seulement trois types de terrains irrigués: des jardins, des prés et des chènevières (ou *cambinières*, en occitan). Certes ce document suggère aussi que tous les jardins n'étaient pas arrosés puisque pour trois parcelles les experts et indicateurs ayant mis par écrit ce règlement mentionnent qu'une partie seulement a droit d'eau: c'est le cas d'un jardin pour lequel il y a «une *punière* en arrosage», ce qui suppose que le reste est un jardin non irrigué. Peut-être donc des jardins «secs», non mentionnés dans ce règlement, existaient aussi à Octon à la même époque.

Quelques autres types de terrains, qui n'apparaissent pas dans le règlement d'Octon, faisaient aussi l'objet d'un arrosage dans certains finages, au moins sur une partie de l'année. Il s'agit des *sébières* ou oignonnières, mais aussi des prairies artificielles comme les luzernes, qui se répandent au XVIII^e siècle, et enfin des *ferrajals* ou *ferratjals* (Fourmier 2008: 198), champs fauchés en fourrage vert.

Des zones réduites et disposées spécifiquement

A part quelques zones arrosées assez étendues à proximité des villes afin de satisfaire à la demande urbaine en légumes, la faible surface de l'espace irrigué est une caractéristique de toute l'époque moderne en Languedoc, et même jusqu'aux aménagements de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. En termes d'étendue, le maraîchage n'a jamais pris le dessus sur les autres composantes d'une polyculture vivrière basée sur la trilogie céréales-vigne-olivier. Par exemple à Soubès (près de Lodève), selon le compoix de 1669 comme d'après le cadastre de 1835, les terrains irrigués, entièrement ou peut-être en partie, couvrent à peine autour de 1% de la surface arpentée (Boucon 1971: 48-49, 56-57). A Salasc, village pourtant doté d'abondantes ressources hydriques, ils s'étendent en 1601 sur moins de 1,5% de la surface totale du finage (Olivier 1996).

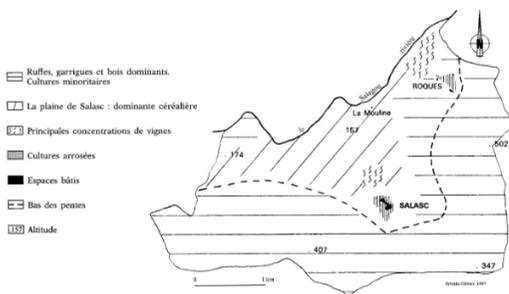
Dans cette dernière commune, d'après le compoix de 1601, parmi 12 hectares et 19 ares de parcelles présumées arrosées, se trouvent les *jardins* et les *orts* (2 hectares en tout), les *cambinières* ou chènevières, les *ferratjals*, et bien sûr les *prats* (prés). Ces derniers, avec plus de 7 hectares, constituent le principal type de terrain irrigué. Il faudrait y ajouter quelques ares de *sébières* ou oignonnières, sur des terrains sableux. Toutes ces parcelles arrosées sont de

2. Arch. mun. Octon, «Règlement des eaux pour l'arrosage, fait ce 17 août 1675», copie de 1806, non coté, non paginé.

minuscules terrains de quelques ares ou centiares. Ce sont aussi les terres les plus estimées, donc les plus fiscalisées. Ainsi les prés de Salasc sont imposés à l'hectare pratiquement 50 fois plus que les plus mauvais terrains incultes appelés *Ruffas* dans la région. Les autres types de cultures arrosées le sont environ 90 fois !

Ces petites parcelles sont évidemment proches des points d'eau. Mais elles sont aussi en général voisines des maisons, comme à Salasc, à Roques, ou dans la commune voisine (Mérifons) aux hameaux de Malavielle et de Mérifons (Fig. 1 et 2). Car des terrains aussi fiscalisés, donc estimés comme très utiles, méritent une surveillance assidue, pour se prémunir des vols mais aussi des dégâts des animaux sauvages et domestiques. Les jardins et la plupart des autres parcelles arrosées doivent aussi être entretenus. Ils nécessitent un travail quotidien, comme l'apport du fumier (Fournier 2008: 194) animal et des ordures domestiques. C'est en particulier le cas pour les chènevières, grosses consommatrices d'eau et d'engrais (Dutil 1911: 204-205), d'où la nécessité de les positionner à proximité des lieux de vie des hommes et du bétail fournissant ces nécessaires fertilisants organiques. Enfin, le travail d'irrigation est primordial, même à la nuit tombée. Dans le Latium du XII^e siècle, Pierre Toubert avait déjà constaté l'existence d'une irrigation sur des sols en pente, même médiocres, la priorité étant de cultiver la terre en sécurité près du *castrum* (Bourin-Derruau 1987, I: 170). Selon cette même logique, les maisons des localités de l'arrière-pays languedocien à l'époque moderne sont proches des terrains arrosés et, donc, des sources ou des cours d'eau. Ici, les terrains irrigués ne sont pas médiocres cependant. Ils sont certes proches des rochers en pente, dans les *Ruf-*

Figure 1
Le finage de Salasc, avec ses terrains irrigués proches des maisons au XVII^e siècle



Source: Sylvain Olivier, «L'occupation du sol à Salasc d'après les documents fiscaux d'époque moderne», *Études Héraultaises*, 1997-1998, n° 28-29, p.83.

fas par exemple, mais à des endroits où il y a suffisamment de fond (plusieurs dizaines de centimètres) pour disposer de terre meuble, facilement rendue fertile dès lors que la présence de l'eau est assurée. Les maisons, par contre, sont bâties sur les mauvais terrains rocheux et arides, sans doute afin de ne pas neutraliser les bonnes terres horticoles voisines (Jaudon, Olivier 2007: 215).

Des dispositifs spécifiques, toujours modestes étant donné la faible surface des aires irriguées, sont mis en œuvre pour le captage et l'acheminement de l'eau vers ces terrains.

Les infrastructures pour l'irrigation

Un célèbre passage de la relation de voyage du Suisse Thomas Platter en Languedoc à la fin du xv^e siècle décrit le mode d'irrigation des nombreux jardins entourant la ville de Montpellier:

Toute l'année on voit des légumes dans les potagers. Chaque jardin possède un puits ou une citerne. Ces puits se trouvent sur une petite élévation de terre, et possèdent une ouverture très large. Une roue, tournée par un cheval aux yeux bandés et garnie de pots de terre ou de seaux, puise l'eau et la verse dans un grand bassin d'où elle est conduite dans les plates-bandes au moyen de petits canaux, et le jardin s'arrose ainsi tout seul (*F. et Th. Platter à Montpellier...* 1892: 200).

Un mémoire anonyme de 1768 va dans le même sens à propos des jardins de la même ville:

Les jardiniers (...) les arrosent au moyen de puits à roue, dans lesquels on fait descendre des pots de terre, attachés en chapelet entre deux gros câbles faits de joncs: ces pots puisent l'eau, la reportent en haut et la versent dans une grande auge de bois, d'où elle sort par différents tuyaux et coule le long des rigoles, formées le long des tables, d'où elle se subdivise dans les sillons que l'on y fait. Cette manière d'arroser est fort commode, une seule mule ou cheval faisant tourner la roue du puits et un seul homme distribuant l'eau comme il veut (Azéma 2004: 18).

Le Parisien François-Louis Jourdan, de passage dans la ville en 1836 décrit la même chose:

Une rigole principale règne dans toute la longueur du potager; les carrés de légumes sont divisés par plates-bandes étroites, qui aboutissent perpendiculairement à la rigole principale, et ces plates-bandes sont séparées les unes des autres par de petites rigoles, dans lesquelles on fait entrer successivement l'eau de la rigole principale. Un vieux cheval, pour tourner le manège qui fait monter l'eau, et une jeune fille, pour ouvrir à la bêche la petite rigole qui doit recevoir l'eau, la boucher quand elle est suffisamment abreuvée, et en ouvrant une autre: voilà les forces suffisantes pour un tel arrosage (Azéma 2004: 19-20).

Par conséquent, on croit comprendre que la technique d'irrigation dominante est le micro-canal alimenté par un puits à roue, actionné par une mule, cependant que les autres méthodes, et notamment le réseau de canaux alimenté directement par dérivation d'une rivière ne serait

que marginal. La lecture d'Emmanuel Le Roy Ladurie confirme cette vision, fondée sur plusieurs actes notariés de la plaine, outre les témoignages ci-dessus (Le Roy Ladurie 1966: 86-87).

Mais Montpellier, ville où s'arrêtent ceux qui écrivent, les voyageurs, les administrateurs et les étudiants en médecine, ne résume pas l'ensemble du Languedoc. Si dans les plaines et vallées, par exemple à Montagnac, Pézenas ou Clermont-l'Hérault, on trouve aussi des dispositifs utilisant l'eau des puits pour l'irrigation, en revanche dès que le relief s'anime on découvre d'autres techniques. Ainsi, Arthur Young s'extasie devant une roue prenant l'eau d'une rivière pour la diriger vers des canaux lors de son passage à Ganges (Cévennes) en 1787 (Young 1931, I: 137, II: 643). D'autres agronomes, comme l'abbé Rozier, décrivent aussi ce système d'irrigation gravitaire (Le Roy Ladurie 1966: 87) pour lequel il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser une *noria*. Au contraire, une simple dérivation à partir d'un cours d'eau, en mettant à profit une légère pente, suffit la plupart du temps. Cette façon de faire est très ancienne. En vallée d'Hérault, Monique Bourin la rencontre déjà dans les textes des ^x^e-^{xiii}^e siècles le long des rivières et des canaux des moulins, comme si initialement les arrosages avaient été secondaires, profitant du fuyant de l'eau des machines hydrauliques (Fourrier 2008: 202). Dans la même région, à la fin du ^{xiii}^e siècle, des textes devenus plus précis sur la zone dite du portail de Montpellier, à Aniane, indiquent une organisation communale, avec un système de vannes, mais il n'y a pas de tour d'arrosage, pas de limitation de temps, sans doute parce que ce petit terroir irrigué est peu étendu par rapport aux *buertas* espagnoles ou au *regatiu* du Roussillon, et donc l'eau ne semble pas manquer. On se contente de dérivations à partir des rivières principales. Il doit bien y avoir aussi des captages modestes de sources ou de puits. Mais on ne les connaît pas (Bourin-Derruau 1987, I: 168-171). A l'époque moderne et contemporaine, en revanche, la documentation devient suffisamment abondante pour renseigner sur cette irrigation gravitaire à partir de la simple dérivation du moindre petit cours d'eau.

A Dio-et-Valquières (entre Lodève et Béziers) autour de 1900, d'après l'instituteur du village, «le mode d'arrosage est particulièrement intéressant à signaler (...). L'eau employée à cet effet est empruntée à l'un des ruisseaux qui sillonnent la commune et amenée à la partie supérieure des prairies au moyen de nombreuses canalisations rendues très faciles à cause de la grande déclivité du sol» (Parado 2008: 62).

Dans beaucoup de terroirs irrigués, l'eau est donc captée en amont des zones à arroser, soit à partir d'une source soit d'un cours d'eau. Dans le second cas, il y a là un «*prènement d'eau*» ou une «*prise d'eau*». Cette infrastructure comporte une chaussée ou *paissière*, c'est-à-dire un barrage (Appolis 1951: 413). De là, les textes de l'époque moderne mentionnent «*le béal de l'eau*» ou «*le bésal de l'eau*», qui est un petit canal d'amenée d'eau vers les tènements irrigués. Le terme s'applique aussi aux conduits approvisionnant les moulins à eau et leurs réservoirs de stockage. Les *béals* traversent les zones irriguées mais aussi l'espace villageois, qui se trouve souvent en position centrale par rapport à ce qui s'apparente à une véritable ceinture irriguée³. Dans le compoix de Salasc réalisé en 1601, certaines dérivations sont mentionnées sous le nom de «*voie de l'aigue*». L'expression signifie littéralement la «*voie de l'eau*», le terme «*voie*» tout court désignant aussi un chemin ou un sentier. Parfois, certaines dérivations de ce réseau de *béals* sont amenées à franchir un chemin ou un autre cours d'eau par un

3. Arch. dép. Hérault, 292 EDT 4, Plan-terrier de Salasc, 1766.

petit pont-aqueduc. Ainsi, dans le finage d'Olmet, à côté de Lodève, le sieur de Monjanel possède en 1633 «*un pont pour pourter l'eau à son pred*»⁴.

Donc en réalité, dans le Lodévois et le nord du Biterrois, c'est le système d'irrigation gravitaire à partir d'une eau courante ou jaillissante qui paraît omniprésent, quasi-exclusif, et non le prélèvement d'eau dans un puits. Dans les collines de l'arrière-pays, en situation d'habitat dispersé, le droit d'eau d'un petit ruisseau ou d'une source est généralement joui par quelques particuliers qui s'arrangent entre eux, voire souvent par un seul ayant-droit lorsqu'un même individu détient toutes les terres alentour, comme dans le cas d'un puits, ce qui laisse peu de documentation à l'historien. En revanche, dans les lieux d'habitat groupé, la gestion des réseaux de béals incombe aux communautés d'habitants, puis aux communes au ^{xix}^e siècle, et sa mise en œuvre transparaît dans les archives. En outre, il y a souvent des tensions dans les secteurs irrigués villageois, du fait du caractère précieux de l'eau mais aussi de l'importante densité de fréquentation de ces zones puisqu'il y a là beaucoup de travail pour plusieurs individus sur un espace restreint. L'arbitrage des conflits pour l'irrigation est une prérogative de la communauté d'habitants ou de la justice ordinaire, puis de la justice de paix après le démantèlement de la seigneurie justicière à la Révolution. Mais il n'y a pas d'institutions spécifiques en charge de la gestion de la ressource hydrique, sans doute du fait de la modestie des surfaces concernées.

Les dynamiques des espaces irrigués

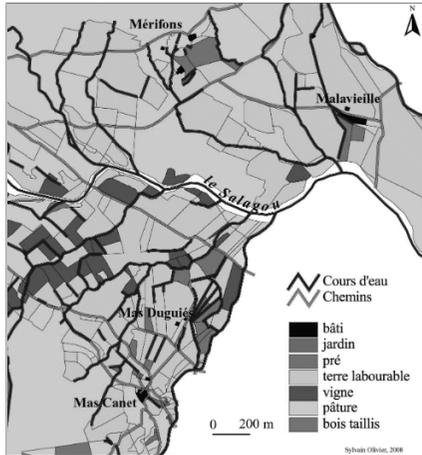
Malgré le modèle général d'organisation spatiale qui place les terrains arrosés à proximité immédiate des maisons, il y a aussi des parcelles irriguées quelque peu éloignées de l'habitat. Là, les terrains offrant un sol meuble, et proches d'une source ou d'une rivière, supportent parfois des cultures irriguées (Appolis 1951: 415) dans les cas où toute l'eau disponible et / ou tous les terrains à proximité des maisons sont déjà à leur maximum d'exploitation.

Au Mas Canet, dans le finage de Mérifons, des terrains arrosés sont relativement éparpillés à plusieurs centaines de mètres des maisons, au nord et à l'est du Mas Dugués (Fig. 3). Cette configuration est traditionnelle, nettement antérieure au ^{xviii}^e siècle des physiocrates et des agronomes. Il semble qu'elle s'explique tout simplement par la topographie locale facilitant l'amenée d'eau à cet endroit précis. Les prés dont il est question se trouvent dans une zone basse par rapport aux maisons, où le relief permet de dériver facilement l'eau d'une petite rivière, tandis que le hameau est en surplomb de ce cours d'eau et seulement alimenté par une modeste source qui ne peut guère assurer que l'approvisionnement en eau potable des habitants et l'irrigation d'un nombre très limité de jardins. Cette configuration exceptionnelle s'expliquerait donc par la difficulté de l'amenée d'eau vers les terrains voisins des maisons.

Un tel manque de place près des maisons se généralise pendant la seconde moitié du ^{xviii}^e siècle, marquée par la croissance (Vidal 1993: 273-274) du nombre de bouches à nourrir. Ainsi, dans le finage de Salasc, à la différence du compoix de 1601, d'après lequel presque toutes les parcelles arrosées étaient concentrées près des maisons du village groupé du même nom et du

4. Arch. dép. Hérault, 142 EDT 88, Compoix du diocèse de Lodève, taillable d'Olmet, 1633, f°340r°.

Figure 3
Terrains irrigués (jardins, prés) répartis en fonction de la topographie
et des ressources en eau dans une partie de la commune de Mérifons,
d'après le cadastre de 1827-1828



Source: Sylvain Olivier, *Paysages et structures agraires en Bas-Languedoc du XVIII^e au XIX^e siècle. Jalons pour une histoire de l'environnement, Autour de la vallée du Salagou*, DEA d'Histoire, Université de Caen Basse-Normandie, dir. Jean-Marc Moriceau, 2004, p.307.

hameau de Roques (Fig. 2), en 1791 certaines d'entre elles se cultivent désormais plus loin vers la rivière de Salagou dans la plaine céréalière. Il s'agit de prés et de quelques jardins. Pour les prés, on peut comprendre que la surveillance ne soit pas absolument nécessaire, tandis que leur irrigation ne demande pas une vigilance aussi constante que les plates-bandes d'un potager. En revanche les jardins loin des maisons sont plus surprenants, pour des raisons de fertilisation et de sécurité. Cependant, la présence de quelques *mas*, fréquemment associés à ces terrains et qui n'existaient pas auparavant, indique sans doute le souci d'abriter sur place outils et récoltes. Nécessité fait loi pour faire face aux besoins alimentaires d'une population plus nombreuse. Cette évolution salacoise du XVIII^e siècle mène à plus d'une vingtaine d'hectares de terrains arrosés, chiffre obtenu essentiellement par triplement de la surface des prés par rap-

port à 1601 (Olivier 1996). Le mémoire de l'intendant de Languedoc Ballainvilliers à la fin du xviii^e siècle indique aussi cette évolution aux alentours de Lodève. Selon lui, plusieurs propriétaires auraient alors développé les prairies irriguées (*Mémoires sur le Languedoc ...* 1989: 152).

Pendant l'expansion des prairies de Salasc, les autres surfaces irriguées restent d'une étendue immuable, vraisemblablement sclérosées par le manque de terres regroupant à la fois des aptitudes pédologiques, hydriques et de voisinage par rapport au village. Les chènevières, même, avec désormais moins d'un hectare, régressent, comme dans toute la région, bien que Salasc reste encore l'un des villages du Lodévois où l'on cultive le plus de chanvre (Appolis 1951: 413). Ce déclin du chanvre est un autre signe d'une adaptation des populations rurales à la croissance démographique du xviii^e siècle. Les paysans du Lodévois gardent le précieux liquide pour arroser les espaces de stricte nécessité alimentaire comme les jardins potagers ou les prairies destinées à un bétail indispensable aux travaux de trait et à la fumure. En compensation, ils développent une culture industrielle plus économe des ressources en eau afin d'obtenir les fibres nécessaires à l'obtention du linge de maison: le genêt d'Espagne, dont les tiges sont récoltées sur des terrains secs de garrigue jusqu'alors peu mis en valeur (Olivier 2005: 154-155; Olivier 2009: 58-65). Pendant ce temps, les anciennes chènevières trop voraces en fumier et en eau cèdent la place à des jardins et surtout à des prés.

Le mouvement tendant à créer davantage de prairies irriguées pour les bestiaux dans le bas Languedoc est général à partir du xviii^e siècle; il relève d'un certain changement agricole. Aussi, dans les années 1750, un projet vise à établir un canal d'irrigation dans la vallée de l'Hérault, de Saint-Guilhem-le-Désert à Agde. Un tel canal est à nouveau projeté vers 1800 par le baron de Nogaret, préfet de l'Hérault. Un projet d'irrigation concerne encore les plaines de Gignac et Aniane en 1838 (Carrière 1980: 325). Il y a aussi à la fin du xix^e siècle un projet de submerger les vignes contre le phylloxéra, et de produire du maïs, des légumes de plein champ et des plantes fourragères. Finalement l'Etat fait construire le canal de Gignac entre 1891 et 1897, ce qui conduit à une irrigation effective de 1800 ha au sein d'un périmètre de 4000 hectares (Carrière 1980: 327).

Mais une telle expérience reste exceptionnelle (et tardive!) en bas Languedoc central. Les petits cours d'eau ne sont pas touchés. Ainsi, la vallée du Salagou ne connaît pas au xviii^e de changement autre qu'une légère expansion et augmentation des surfaces en prés comme il a été vu à travers l'exemple de Salasc. Dans la seconde moitié du xix^e siècle, en revanche, quelques documents ou vestiges d'infrastructures indiquent des constructions de retenues – certes encore très modestes – assorties de dispositifs de mobilisation du précieux liquide sur ce cours d'eau afin de créer de petits périmètres irrigués: c'est le cas en aval du village de Celles (Guiraud, Martin 2007: 8-9), ou dans le domaine d'Arièges sur la commune d'Octon.

Si de nombreuses questions restent en suspens, quelques certitudes peuvent malgré tout être exposées. D'abord, l'espace agricole irrigué en Languedoc est de petite taille jusqu'au xix^e siècle au moins. Mais il n'en constitue pas moins un gros enjeu économique, ainsi que le suggère la valeur des terres concernées.

Les tendances à l'extension des espaces irrigués souhaitées par les agronomes et à peine esquissées dans certaines localités du Languedoc méditerranéen n'ont pas débouché sur des

aménagement massifs. Elles sont au contraire restées épisodiques, anecdotiques, même s'il ne faut pas nier leur existence à partir du XVIII^e siècle.

Ce n'est cependant que dans la seconde moitié du XIX^e siècle qu'interviennent des changements importants. Alors, tout le Languedoc oriental est massivement alimenté pour l'arrosage mais aussi pour l'eau potable par le canal mis en place par la Compagnie Nationale du Bas-Rhône-Languedoc(BRL), laquelle transfère à cet effet jusqu'aux portes de Montpellier une infime partie de l'eau du Rhône à partir des années 1950. Dans la vallée du Salagou, un projet d'envergure se met en place dans les années 1960, avec la construction d'un barrage créant une retenue de 750 hectares qui aurait normalement dû servir à créer de vastes périmètres irrigués en aval, dans la vallée de l'Hérault (Guiraud, Martin 2007). Et aujourd'hui, l'axe du canal du Bas-Rhône-Languedoc est en train d'être prolongé avec le projet Aqua Domitia porté par la Région Languedoc-Roussillon, en direction de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et peut-être même un jour de Barcelone!

Bibliographie

- APPOLIS, Emile (1951). *Un pays languedocien au milieu du XVIII^e siècle : Le diocèse civil de Lodève, Étude administrative et économique*. Albi: Imprimerie coopérative du Sud-Ouest.
- AZÉMA, Xavier (2004). *Les jardiniers de Montpellier de la fin du Moyen Age au milieu du XX^e siècle*. Montpellier: les Presses du Languedoc.
- BOUCON, Jean (1971). «Au pied du Larzac, un village en Lodévois: Soubès (1650-1792). Etude démographique» (mémoire de maîtrise). Montpellier: Université de Montpellier.
- BOURIN-DERRUAU, Monique (1987). *Villages médiévaux en bas-Languedoc, genèse d'une sociabilité (X^e-XIV^e siècle)*. Paris: l'Harmattan.
- CARRIÈRE, Pierre (1980). «Le canal de Gignac (Hérault)», *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*. t. 14, fasc. 2-3, p. 325-341.
- CAUCANAS Sylvie (1995). *Moulins et irrigation en Roussillon du IX^e au XV^e siècle*. Paris: CNRS Editions.
- CLAVEIROLE, André (2001). «Jardins rosants, jardins sécants, jardins de choux», *Le Lien des chercheurs cévenols* num. 127, p. 20-21.
- DUTIL, Léon (1911). *L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)*. Paris: Hachette.
- F. et Th. *Platter à Montpellier. 1552-1559, 1595-1599. Notes de voyages de deux étudiants bâlois* (trad. M. Kieffer, 1892). Montpellier: Coulet.
- FOURNIER, Patrick (1999). *Eaux claires, eaux troubles dans le Comtat venaisain (XVII^e-XVIII^e siècles)*. Perpignan: Presses Universitaires de Perpignan.
- (2008). «Les paysans de la France du sud et la gestion des eaux d'irrigation au dernier siècle de l'Ancien Régime». In Follain, Antoine (dir.). *Campagnes en mouvement en France du XVI^e au XIX^e siècle*. Dijon: EUD, p. 193-207.
- GUIRAUD, Christian, et MARTIN, Philippe (2007). *Le lac du Salagou ou le majestueux destin d'une rivière qui coule la nuit et s'évapore le jour*. Clermont-l'Hérault: Communauté de Communes du Clermontais / Association Le MAS des Terres Rouges.

- JAUDON, Bruno (2007). «Le compoix languedocien, photographie imparfaite du paysage (xvi^e-xix^e siècle)». in Pélaquier, Élie, Dumond, Lionel, et Durand, Stéphane, (éd.). *Cadastrés et paysages*. Actes de la journée d'étude du 15 octobre 2005. *Liame. Bulletin du Centre d'Histoire et d'Histoire de l'Art moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries* num. 14, p. 11-29.
- JAUDON, Bruno, et Olivier, Sylvain (2007). «Du buron d'Aubrac au village de la plaine: le bâti rural languedocien à l'époque moderne». in Madeline, Philippe, et Moriceau, Jean-Marc (éd.). *Bâti dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la protohistoire au xix^e siècle*. Caen: Bibliothèque du Pôle Rural, p. 213-241.
- LE ROY LADURIE, Emmanuel (1966). *Les Paysans de Languedoc*. Paris-La Haye: SEVPEN. *Mémoires sur le Languedoc suivis du traité sur le commerce en Languedoc de l'intendant Ballainvilliers* (1989). 1788, édités par Michel Peronnet. Montpellier: Publications de l'Entente Bibliophile.
- OLIVIER, Sylvain (1996). «Un terroir du Lodévois à l'époque moderne : occupation du sol et aspects de la vie agricole à Salasc aux xvii^e et xviii^e siècles (1601-1791)» (mémoire de maîtrise). Montpellier: Université Paul Valéry-Montpellier III.
- (2005). «Le genêt textile (xvii^e-xix^e siècle). Une dynamique agricole en Lodévois». *Histoire et Sociétés Rurales* num.23, p.137-168.
- (2007). «Compoix, terriers et cadastrés. Des données quantitatives et spatiales sur l'environnement rural languedocien (xvii^e-xix^e siècle)». in Pélaquier, Élie, Dumond, Lionel, et Durand, Stéphane, (éd.). *Cadastrés et paysages*. Actes de la journée d'étude du 15 octobre 2005. *Liame. Bulletin du Centre d'Histoire et d'Histoire de l'Art moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries* num. 14, p.63-82.
- (dir.) (2009). *Le genêt textile. Plante sauvage, plante cultivée*. Lodève: Les Cahiers du Lodévois-Larzac.
- PARADO, Claude (2008). «Commune de Dio-et-Valquières. Une vue sur le monde agricole en Hérault au début du xx^e siècle». *Bulletin du GREC* num. 149-150-151, p. 57-72.
- RAVIER, Xavier (1989). «Sur les dénominations des jardins en gallo-roman méridional». *Jardins et vergers en Europe occidentale (viii^e-xviii^e siècles)*. Auch: Centre culturel de l'abbaye de Flaran, p. 269-280.
- RUF, Thierry (2001). «Droits d'eau et institutions communautaires dans les Pyrénées-Orientales. Les tenanciers des canaux de Prades (xiv^e-xx^e siècle)». *Histoire et Sociétés Rurales* num. 16, p. 11-44.
- TOUBERT, Pierre (1973). *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du ix^e siècle à la fin du xii^e siècle*. Rome: Ecole Française de Rome.
- Vidal, Jean-Jacques (1993). «L'époque moderne (1500-1789)». In Cholvy, Gérard, (dir.). *L'Hérault de la Préhistoire à nos jours*. Saint-Jean-d'Angély: Bordessoules, p. 219-289.
- VILAR, Pierre (1962). *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*. Paris: SEVPEN.
- YOUNG, Arthur (1931). *Voyages en France de 1787, 1788 et 1789*. Paris: A. Colin.